

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIII^e Volume.
N^o 19. — Juillet 1890.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT .

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYÈN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1890

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire. (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Ameiot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel.

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Delmont, Ferraud, Fossiez, Pecquet, Simon Compiègne, Tassin, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Denizot.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CREIL. — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pauquet. *Secrétaire* : M. Thuillot. *Trésorier* : M. Picquery. *Délégués* : MM. Cazier et Pichon.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *V. Secr.* : M. Mathiou. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Punant.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président* : M. Baudet. *Vice-Prés.* : M. Vivier. *Secrétaire* : M. Rauscher. *V.-Secr.* : M. Dubray. *Trésorier* : M. Huss. *Délégué* : M. Cendrier.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Lebèau. *Vice-Secrétaire* : M. Délie. *Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Renault. *Vice-Présid.* : M. Payen. *Secrétaire* : M. N. *V.-Sec.* : M. N. *Trésorier* : M. N. *Délégué* : M. Lefebvre.



Société d'histoire et d'archéologie de Senlis

Notice :

9587

CR :

4760

SHAS



000000 047609

Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDEE EN 1751

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SEN LIS

LIBRAIRIE
PAPETERIE
ARTICLES DE BUREAUX

Prix Modérés.

Livraison Rapide.

CARTES DE VISITE



IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751



ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 JUILLET 1890.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. ANDRÉ DE WARU, à la Bellefontaine, Senlis;

le comte TURQUET DE LA BOISSERIE, au Vieux-Château,
à Senlis;

MARTIN, marchand de vins à Senlis;

BALFOURIER, propriétaire au Mont-de-Pô, à Gouvieux;

LEBON, marchand de vins restaurateur à Crépy.

Sont présentés :

MM. BRENNE, quincaillier à Senlis;

PRENON, jardinier chez M. Civet, à Saint-Maximin;

ANDRÉ GODIER, garçon jardinier chez M. Civet, à
Saint-Maximin;

le jardinier de chez M. Savignac, à La Chapelle.

M. le Président fait part de la perte qu'éprouve l'horticulture en la personne de M. Dubreuil, le célèbre professeur.

L'assemblée, à l'unanimité, s'allie aux regrets exprimés par M. le Président.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. Morel s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion;

2° Le procès-verbal de la section de Nanteuil;

3° Les catalogues de MM. Van Velsen et fils, Van Velsen frères, Baltet frères.

M. le Secrétaire-Général-Adjoint donne connaissance des travaux du Conseil d'administration qui, dans sa séance, a admis les candidats aux récompenses pour longs services.

XIII^e VOLUME. — N^o 49. — JUILLET 1890.

M. Thirion donne lecture de la circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture concernant les médailles à décerner aux vieux serviteurs.

Après le tirage de la loterie, la séance est levée à quatre heures.

Apports en Séance :

M. DUDRUMET, chez M. de Waru : Chicorée fine de Rouen et frisée de Meaux; — Carottes de Hollande, Grelot hâtif et demi-longue nantaise; — Pomme de terre la Parisienne, Quarantaine et Royal Kidney; — Pois Prince Albert, Serpette, Ridé Knight blanc et Caractacus; — Fèves de marais; — Laitue gros cordon; — Romaine blonde; — Artichauts de Laon; — Haricots flageolets; — Radis gris et radis rose; — Choux-Fleurs de Chambourcy; — Melon et Fraises des quatre saisons. — *Mention honorable.*

M. POUILLARD : Pommes de terre hâtives de Marseille, d'une maturité aussi précoce que la Parisienne; — Haricots mange-tout à cosse d'or.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 29 JUIN 1890. — PRÉSIDENCE DE M. VALADON.

La séance est ouverte à deux heures du soir.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Un lot de légumes appartenant à M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon, et auquel la Commission accorde une *mention honorable* ou 2 points;

2° Un second lot de légumes appartenant à M. GARNOTEL, auquel la Commission accorde également une *mention honorable* ou 2 points;

3° Deux bouquets de fleurs coupées appartenant également à M. CHARLES, précité, et pour lesquels la Commission des apports accorde une *mention simple* ou 1 point.

La conférence de M. Lozet est ensuite faite sur la culture du sol et l'utilité des binages pendant la saison d'été.

M. le Président de la Section fait ensuite diverses communications sur les insectes qui envahissent les rosiers, et M. le Professeur indique le moyen de les détruire.

EXPOSITION DE CRÉPY-EN-VALOIS

Séance solennelle de Distribution des Récompenses
du Dimanche 20 Juillet 1890.

Aussitôt après la séance de la Société d'agriculture, M. Thirion, président, prend la présidence, et prononce le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« Après les discours éloquentes, après les rapports intéressants et instructifs que vous venez d'entendre, je sens que j'ai le devoir d'être très bref, et que le plus grand plaisir que je puisse vous faire est de ne pas retarder trop longtemps la distribution des récompenses horticoles.

« Et pourtant l'horticulture a aussi, comme l'agriculture, ses théoriciens éclairés, ses praticiens persévérants, et ses dévoués et fidèles coopérateurs, glorieux vétérans vieillis au service de la même famille. J'espère qu'ils me pardonneront tous de ne pas les avoir à l'avance présentés à ce public sympathique qui va les applaudir tout à l'heure.

« Par malheur le temps me manque. Aussi je me hâte de rendre un légitime hommage aux organisateurs de l'Exposition, à la commission choisie dans le sein de la Section cantonale de Crépy, qui a si bien réussi une œuvre difficile et qu'elle entreprenait pour la première fois. M. le docteur Chopinet, président de la Section cantonale, M. Legros, prési-

dent de la commission, et ses dévoués collaborateurs, MM. Mathiou, Godard, Cluet, Fasquel, Francolin, Béry, et Paget, qui a dirigé la décoration de la tente, ont tous bien mérité de la Société d'horticulture.

« Notre jardinier-professeur, M. Lozet, mérite également une mention spéciale; il a mis au service de la Commission une expérience éprouvée, un dévouement infatigable, un bon goût parfait que le jury a tenu à récompenser d'une façon exceptionnelle.

« Ce jury lui-même, que de remerciements ne lui devons-nous pas! Composé de M. Houlet, chef des cultures chez M. le baron Gustave de Rothschild, délégué de la Société nationale d'horticulture, et que ses collègues ont choisi comme président, — de M. Delaville, grainier à Paris, représentant de la Société de Beauvais, de M. Bellair, professeur et délégué de la Société de Compiègne, de M. Audoux, de celle de Pontoise, et de M. Carton, de celle de Soissons, — il donnait le spectacle de praticiens émérites qui, par pur amour du progrès, délaissaient leurs occupations professionnelles pour apprécier et classer les produits de notre horticulture locale. Ils ont dû quitter Crépy hier soir, et nous ne pouvons que leur affirmer — de loin — que nous conserverons longtemps le souvenir de leur passage parmi nous.

« Mais il est par dessus tout un devoir que je ne saurais me dispenser de remplir : c'est celui d'exprimer hautement la reconnaissance que doit la Société d'horticulture aux personnes généreuses qui ont bien voulu l'aider dans la difficile et coûteuse entreprise qu'elle accomplit aujourd'hui. Son but est de faire désormais une partie de ses Expositions dans les différents cantons de l'arrondissement, afin d'y développer de plus près et plus sûrement l'émulation, et le progrès, qui en est la conséquence. Mais, composée pour plus de moitié de simples jardiniers qui prélèvent sur un modeste salaire la cotisation annuelle, et non moins modeste, qu'elle exige de ses membres, la Société a

longtemps hésité devant l'augmentation de frais qu'entraîne l'éloignement de son centre ordinaire d'action.

« Avec quelle sécurité, Messieurs, elle eût, secouant ces hésitations, marché dans la voie nouvelle qu'elle s'était tracée, si elle eût pu prévoir l'accueil encourageant qu'on lui préparait dans la ville de Crépy! Sans parler des sénateurs, députés, conseillers généraux ou d'arrondissement, dont le concours ne lui fait jamais défaut, le Conseil municipal de Crépy a donné un exemple de générosité qui n'a pas tardé à être suivi.

« En tête de cette liste de nos bienfaiteurs, nous trouvons le maire, M. le Dr Chopinet; MM. Têtu et le marquis de Fleury, anciens maires; M. Clair, conseiller municipal; M. Mortreux, notaire; M. Magnier, propriétaire; M. de Beauregard, de Séry; des dames, comme il convient quand il s'agit d'encourager la culture des fleurs, M^{me} Périer, M^{me} Danjou, M^{me} Picard, dont la Société a déjà plus d'une fois éprouvé la libéralité; puis des industriels et des commerçants, la maison Clair-Leproust, M. Jobey, banquier, MM. Barlemont, Hutin, Jaunet, Mary et Thomassin; enfin un maire du canton, M. Cléry, de Séry-Magneval. Qu'il me soit permis de leur adresser ici à tous nos plus sincères et nos plus chaleureux remerciements!

« Cet accueil bienveillant, nous en reportons tout l'honneur à l'enseignement utile et attrayant dont nous sommes les propagateurs. A tous les étages de la société, le jardin est ou la distraction favorite ou l'espérance ardemment caressée du travailleur. Quelle rose égale en parfum celle que l'on a greffée de ses propres mains? Quel légume ou quel fruit vaut celui que l'on a semé, travaillé, récolté soi-même? Quel séjour est aussi cher que celui que l'on soigne, que l'on embellit chaque jour davantage, et où l'on peut voir grandir et s'étendre les arbres mêmes que l'on a plantés?

« Mais heureuse entre toutes la petite maison, entourée d'un étroit jardin, où vit modestement une famille d'ouvriers!

C'est là que la ménagère consacre tous ses soins à l'amélioration d'un intérieur qu'elle cherche à rendre confortable. C'est là que le père, fuyant les fatales délices du cabaret, se hâte de rentrer, après la journée faite, pour chercher au milieu de ses légumes et de ses fleurs de moralisantes distractions. C'est là que les enfants, soustraits au vagabondage et aux mauvais exemples, reçoivent la plus saine, la plus sûre et la plus morale éducation, celle de la famille.

« Nous ne nous croyons pas pour cela, Messieurs, des bienfaiteurs de l'humanité. Mais nous nous sentons encouragés dans nos travaux par cette pensée que, peut-être, à son rôle d'utilité matérielle, l'horticulture peut joindre encore un effet moralisateur. C'est aussi ce double aspect dont se recommande notre Société qui lui vaut l'accueil qu'elle reçoit partout où elle porte sa propagande. C'est le secret de l'ardeur qui anime ses adhérents, qui, en deux années à peine, a mis la Section cantonale de Crépy en état de faire réussir l'Exposition d'aujourd'hui, et qui lui garantit dans l'avenir une augmentation considérable d'adhérents et un éclatant succès pour son enseignement. »

Après quoi, M. Delamotte, secrétaire général, donne lecture du rapport suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« Le règlement de notre Société m'imposant l'obligation de faire un rapport sur l'ensemble de l'Exposition, je tâcherai d'être aussi bref que possible, afin de ne pas retarder la proclamation des récompenses impatientement attendue.

« Les membres du jury, dont M. le Président nous a fait connaître les noms, ont tout d'abord loué l'aspect général de l'Exposition, ses massifs aux contours gracieux, et à l'unanimité, ont demandé qu'une médaille d'or fut attribuée à M. Lozet.

« Rien ne pouvait nous rendre plus heureux que de voir

ainsi apprécié par un jury d'élite le dévouement de notre professeur.

« L'avis de ces Messieurs est qu'en général toutes les plantes exposées sont d'un grand mérite. En effet, dans la série des fleurs, il est difficile de trouver de plus jolies plantes que les coléus de MM. Godard, Béry, Arrachard, et surtout de M. Berger, dont les semis lui ont valu les félicitations unanimes du jury, les begonias si variés et à fleurs vraiment splendides de MM. Bordier et Vaudier, les œillets, fuschias, géraniums, reines-marguerites, de MM. Godard, Berger, Rechenmann et Béry, qui en outre expose une très jolie collection de gloxinias.

« Le Jury s'est ensuite arrêté avec plaisir devant les plantes vertes et de serre de MM. Berger et Bordier, et devant les begonias Rex de M. Vaternelle, gracieusement entourés par une belle bordure de torénias.

« Il est pourtant un reproche exprimé par la Commission d'examen. Quelques exposants ne sont pas assez sévères dans la dénomination de leurs plantes, et donnent des noms fantaisistes. Nous avons bien regretté que le temps fit défaut pour relever et corriger les erreurs commises.

« Les concurrents doivent savoir pourtant que des étiquettes bien correctes changent la valeur des récompenses.

« Les fleurs coupées sont bien représentées. Deux belles couronnes, de MM. Béry et Bordier; des collections bien variées d'œillets et de dahlias, de M. Godard; les roses coupées, rares pour la saison, de M. Chopinet, font l'ornement d'une de nos tables.

« Les légumes, en grande partie, ne laissent rien à désirer. Les lots présentés par MM. Vaternelle et Garnotel sont de toute beauté.

« Bien choisis aussi les produits apportés par MM. Godard, Barbou, Béry, Charles, Bonnaire, Réchenmann et Arrachard.

« Une surprise nous était réservée.

« A une époque aussi peu avancée, nous avons craint

l'absence de fruits, mais M. Heurlier a bien voulu nous envoyer une collection de ses magnifiques pêches ; M. Cluet, des pommes de l'année dernière, qui n'en ont pas moins un charmant aspect, et M. Gannier un lot de cerises provenant probablement d'un arbre de semis et dont nous enverrons un spécimen à la commission des fruits pour lui trouver son nom ou lui en donner un.

« N'oublions pas les belles corbeilles de fraises de divers amateurs, et le cidre de MM. Heurlier et Godart, que nous avons dégusté avec plaisir.

« L'exposition est enfin complétée heureusement par les arbres de premier choix des pépinières de MM. Godard et Barbou.

« Comme les années précédentes, l'industrie a pris sa part des récompenses, dont les principales ont été attribuées aux clôtures et berceaux de M. Cayeux, et aux ruches de MM. Morel et Duroyon, que nous recommandons tout spécialement aux amateurs d'apiculture.

« Une partie de l'exposition qui nous charme toujours, mais que nous voudrions voir grandir davantage, est celle qui concerne les travaux des instituteurs.

« M. Dhirson nous a envoyé deux rapports bien rédigés et sans prétention sur la culture des asperges et la maladie des pommes de terre.

« M. Lheullier, un herbier magnifique, contenant plus de mille variétés de plantes recueillies sur la même commune.

« M. Délie une collection d'insectes nuisibles et utiles bien étiquetée.

« Et M. Duroyon une ruche modèle et ses appareils.

« Je termine, Messieurs, en vous donnant connaissance des décisions prises par le jury.

« M. LOZET, professeur : Médaille d'or, offerte par la Maison Clair-Leproust, de Crépy, demandée par le jury pour récompenser à la fois le mérite de son enseignement,

et les soins particuliers donnés à l'organisation de l'Exposition.

Horticulteurs marchands

M. GODARD (Auguste), de Crépy : Prix d'honneur, un objet d'art, offert par M. Thirion, président de la Société, pour l'ensemble de son exposition. Médaille de vermeil des dames patronesses, offerte par M^{me} Danjou.

M. BORDIER, de Senlis : Médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par la ville de Crépy, pour l'ensemble de son exposition.

M. BÉRY, de Crépy : Médaille d'or de 2^e classe, offerte par M^{me} Picard, pour l'ensemble de ses lots.

M. VAUDIER, de Senlis : Médaille d'or de 2^e classe, offerte par M. Moquet, conseiller général, pour sa collection de bégonias.

M. GARNOTEL, de Nanteuil-le-Haudouin : Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par la Compagnie du Nord, pour ses légumes.

M. BARBOU, de Dammartin : Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par le département de l'Oise, pour ses arbres et ses légumes.

M. GODARD, de Bouillant-Crépy : Médaille d'argent de 1^{re} classe, offerte par M. Clair, conseiller municipal de Crépy, pour ses légumes.

M. ALNY, d'Ermenonville : Médaille d'argent de 3^e classe, pour un lot de terre de bruyère.

Horticulteurs amateurs.

M. Sylvain BERGER, de Chantilly : Prix d'honneur, objet d'art, offert par M. Gaillard, député, pour l'ensemble de son exposition. Félicitations du jury pour son lot remarquable de coléus. — La Société a cru devoir lui décerner la médaille de vermeil, offerte par M. Chovet, sénateur.

M. VATERNELLE, de Villers-Cotterêts : Médaille d'or de

4^{re} classe, offerte par M. le duc d'Aumale, pour l'ensemble de son exposition.

M. CHARLES, de Nanteuil-le-Haudouin : Médaille de vermeil de 4^{re} classe, offerte par M. Cuvinot, sénateur, pour ses légumes.

M. HEURLIER, de Thury-en-Valois : Médaille de vermeil, offerte par M. Chopinet, maire de Crépy-en-Valois, pour ses fruits. — Médaille d'argent de 4^{re} classe, offerte par M. Têtu, pour son cidre.

M. ARRACHARD, de Betz : Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M^{me} Périer, pour fleurs et légumes.

M. BONNAIRE, de Chevreuille : Médaille d'argent exceptionnelle, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, pour l'ensemble de son exposition.

M. GIRODOT, d'Auger-Saint-Vincent : Médaille d'argent de 4^{re} classe, offerte par M. Turquet, conseiller d'arrondissement, pour l'ensemble de son exposition.

M. RECHENMANN, de Crépy-en-Valois : Médaille d'argent de 4^{re} classe, offerte par M. Hutin, de Crépy, pour ses fleurs, fruits et légumes.

M. CHOPINET, de Crépy-en-Valois : Médaille d'argent, offerte par M. Thiénard, conseiller d'arrondissement, pour un lot de roses coupées.

M. CLUET, de Crépy-en-Valois : Médaille d'argent offerte par M. Berdin, conseiller général, pour un lot de fruits.

M. GANNIER, de Crépy : Médaille d'argent, offerte par M. Vantroys, vice-président de la Société, pour un lot de fruits.

Industrie.

M. CAYEUX, de Compiègne : Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. le baron de Morell, conseiller général, pour ses clôtures, contre-espaliers et berceaux.

M. MOREL, de Senlis : Médaille de vermeil, offerte par M. Roblin, président du Conseil d'arrondissement, pour sa ruche et ses appareils d'apiculture.

M. FOURNIER, de Taverny : Médaille d'argent de 4^{re} classe, offerte par M. Serrin, conseiller général, pour ses paillassons et claies.

M. DORLÉANS, de Clichy-la-Garenne : Médaille d'argent de 4^{re} classe, offerte par Somasco, président de la Section cantonale de Creil, pour claies et paillassons.

M. FRANQUET, de Paris : Médaille d'argent, offerte par M. le marquis de Fleury, pour instruments d'optique.

M. CAMINADE, de Dammartin : Médaille d'argent, offerte par M. Cléry, maire de Séry-Magneval, pour fleurs artificielles.

M. GODART (Alphonse) : Médaille d'argent, offerte par M. Jobey, ancien notaire, pour un lot de cidre.

M. GROBETY, de Paris : Médaille d'argent, pour produits chimiques.

M. MARÉCHAL, de Paris : Médaille d'argent, offerte par M. Mortreux, notaire, pour ses cloches.

M. MANCELLE, de Paris : Médaille d'argent, pour sa couellerie.

M. LEROY, de Crépy : Médaille d'argent, offerte par M. Magnier, de Crépy, pour son lot de bancs.

Instituteurs.

M. LHEUILLIER, de Duvy : Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par M. Franck Chauveau, sénateur, pour sa magnifique collection botanique.

M. DUROYON, de Séry-Magneval : Médaille de vermeil, offerte par M. de Beauregard, pour sa ruche et le miel.

M. DÉLIE, de Chevreuille : Médaille de vermeil, offerte par MM. les Maîtres d'hôtel et Cafetiers de Crépy-en-Valois, pour sa collection d'insectes.

M. DHIRSON, de Commenchon (Aisne) : Médaille d'argent de 1^{re} classe, offerte par M. Barlemont, de Crépy-en-Valois, pour ses mémoires horticoles.

« Nous avons la bonne fortune de récompenser quatre de nos sociétaires pour longs services. Inutile de vous dire combien sont élogieux les certificats qu'ils nous ont présentés.

« Rester de si longues années au service du même maître n'est-ce pas la preuve de la probité, de la moralité et du dévouement du serviteur. »

M. GRUNY, de Senlis : Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par M. le Ministre de l'agriculture; — 51 ans de services chez M. Vatin et M^{me} Gosselin.

MM. COURSON, de Trumilly : Médaille de vermeil, offerte par M. Lemoine, conseiller d'arrondissement; — 30 ans de services chez M. Fournier.

M. GRIMBERT, de Beaurain : Médaille de vermeil, offerte par M. de Chézelles, conseiller d'arrondissement; — 26 ans de services chez MM. Sagny et Ferry.

M. MAILLARD, de Plailly : Médaille de vermeil, offerte par M. Dupuis, conseiller général; — 26 ans de services chez M. Hamet.

« Je ne puis clore ce rapport sans adresser les remerciements de la Société d'horticulture à M. Carton, qui, quoique membre du Jury, avait tenu à orner notre concours d'une belle collection de fleurs coupées. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Les Cyclamens. — Le nom du genre *Cyclamen* dérive du mot grec *Kyklos*, qui veut dire : circulaire, et qui rappelle cette particularité du pédoncule qui se tourne en spirale quand

le fruit est formé. La nature a choisi ce moyen pour rapprocher les graines vers la terre et de cette façon faciliter le semis naturel.

Ces plantes, qui appartiennent à la famille des Primulacées, sont d'une culture facile. On s'étonne de ne pas voir les *Cyclamen* plus répandus, car c'est une plante qui vous donne beaucoup de fleurs, lesquelles sont aussi d'une longue durée. Un vase ou une corbeille, remplis de beaux exemplaires de ces plantes en fleurs, forme un ornement de table sans pareil.

Le genre se compose de deux sections : l'une rustique, l'autre de serre froide. Les *Cyclamen* rustiques sont des petites plantes très jolies et bien applicables pour la plantation des rochers en plein air, ou, si on peut s'en procurer en quantité, pour planter sur les gazons aux endroits bien ombrés. C'est surtout le *Cyclamen Neapolitanum* qui est recommandable pour cet emploi. Il produit ses jolies fleurs en abondance au commencement de l'automne, après la chute des feuilles. L'espèce la plus répandue pour la culture en pots est le *Cyclamen Persicum*. Par croisement et bonne culture, on est arrivé à améliorer ce genre énormément et des nouvelles variétés à fleurs distinctes se trouvent encore chaque année.

La multiplication des *Cyclamen* se fait par la semence des graines qui lèvent facilement si on a eu soin de les semer presque aussitôt la récolte, car si on attend trop longtemps, les graines perdent leurs qualités germinatives.

On sème donc le *Cyclamen Persicum* à partir du mois d'août jusqu'au mois de décembre, en terrines ou en pots, bien drainés et remplis d'une terre légère et sablonneuse. On place les graines bien à l'aise sur la surface (car si elles sont trop serrées, il arrive souvent qu'elles pourrissent) et, après avoir un peu pressé la terre, on couvre le tout avec un peu de terre tamisée fine. Une température de 12 à 15 degrés est suffisante pour faire germer les graines, et on a le soin de mettre les pots aussi près du verre que possible afin d'éviter

d'avoir des plantes « filées. » Aussitôt que les plantes sont assez grandes, on les repique en pots ou en terrines et on les cultive dans la même température jusqu'au printemps.

On peut maintenant les repoter séparément en pot de 8 cent. et on continue leur culture en pot pendant l'été. C'est maintenant que commence la période la plus difficile dans leur culture, jusqu'à ce qu'ils soient boutonnés. Il s'agit de les tenir constamment en végétation et d'empêcher les insectes (entre lesquels l'araignée rouge et le thrips viennent au premier rang) de gagner trop de terrain, car alors vos plantes seront perdues. Il faut que l'atmosphère qui entoure les plantes soit toujours humide, et, dans ce but, on bassine souvent les plantes, surtout quand le temps est beau, et au fur et à mesure que les plantes fortifient, on donne autant d'air que possible. Aussi faut-il les protéger contre les rayons piquants du soleil d'été.

Vers les mois de juin-juillet, les pots vont être remplis de racines et on les transplante à présent en pots de 10 à 12 cm., toujours à proportion de la force du bulbe et de la quantité des racines. Bon drainage est indispensable et on emploie un compost d'une moitié de terreau de feuilles et une autre moitié terre franche, mais non pas, comme on fait quelquefois à tort, y ajouter un engrais trop riche. D'ailleurs, si le compost est bon, aucun engrais n'est utile. En repotant, on doit avoir soin de ne pas enterrer les bulbes tout à fait, mais laisser à peu près la moitié hors de la terre. On continue maintenant ainsi la culture jusqu'à ce que les boutons commencent à se montrer quand on transmet les plantes dans une serre froide, et on se gardera bien de ne pas forcer les plantes. On arrose maintenant plus abondamment, en barrant les plantes dans l'après-midi d'une belle journée, afin d'encourager la végétation et empêcher les insectes de se multiplier, et on n'oubliera pas non plus de donner de l'air à toute occasion. Quand on ne cultive pas pour graines, on coupe les fleurs aussitôt passées, pour ne pas fatiguer la plante.

Cette culture indiquée ci-dessus est celle pratiquée par beaucoup d'horticulteurs et d'amateurs, et elle est aussi, je le crois, la meilleure pour celui qui n'élève pas des *Cyclamen* sur grande échelle. — Pendant mon séjour dans l'établissement gigantesque de Dippe frères, à Quedlinburg (Saxe-Allemagne), j'ai vu là une culture de *Cyclamen Persicum* qui diffère de la culture ordinaire. Là, on semait sur couche, repiquait sur couche et cultivait sur couche, toujours en pleine terre, jusqu'à ce que les plantes montrent signe de boutonner; quand on les relevait et après les avoir repotées, on les mettait alors en serres froides.

Cette méthode est certainement très recommandable quand on fait une culture « en masse », comme dans l'établissement cité où on les cultivait uniquement pour les graines et en très grande quantité, mais pour l'amateur je crois que la première culture est préférable. Néanmoins, on peut bien réussir avec la culture en pleine terre également, car j'ai vu des pieds, cultivés de cette façon, qui avaient jusqu'à 60 et 65 fleurs sur un seul bulbe! La culture en pleine terre est aussi adoptée par certains horticulteurs à Versailles.

Il y a des cultivateurs de *Cyclamen* qui laissent leurs plantes complètement sèches après la floraison et elles restent ainsi pendant des mois pour après recommencer la culture. Cette manière est maintenant abandonnée dans les grandes cultures, car on a trouvé que cela fatigue trop le bulbe. Il vaut mieux lentement diminuer l'arrosage et pendant la période de repos on n'arrose que très peu, juste suffisamment pour tenir les bulbes « frais ». De cette façon on peut obtenir une assez bonne deuxième floraison, mais on n'en obtient jamais une pareille à la première.

Les ennemis du cultivateur sont ici comme toujours nombreux. En particulier se distingue l'araignée rouge, les pucerons et les thrips.

On doit surveiller ces plantes et aussitôt qu'on remarque ces insectes, il faut prendre ses mesures pour les détruire, ou

les feuilles vont bientôt s'abîmer d'une façon irréparable. Une bonne fumigation de temps en temps va vous aider beaucoup. Contre l'araignée rouge il n'y a presque rien autre chose à faire que de laver les feuilles avec une éponge, à l'eau de savon nicotinée, ou bien tremper les feuilles dans le même liquide.

Voici une liste de *Cyclamen* rustiques et de culture de serre froide, indiquant leur pays d'origine et l'époque de la floraison. Il n'y a que le *Cyclamen Persicum*, avec ses variétés, qui soit de culture de serre, tous les autres sont rustiques. Quand un très grand froid est à craindre, on fera cependant bien de leur donner une légère protection.

Cyclamen africanum, montagnes calcaires de l'Algérie, époque de floraison, septembre-octobre.

Cyclanum cilicium, Cilicie, octobre.

Cyclamen coum, avec ses variétés, album et roseum, Europe du Sud et Asie-Mineure, février et mars.

Cyclamen europæum, Europe centrale et Europe du Sud, août-octobre.

Cyclamen græcum, montagnes de la Grèce, septembre-octobre.

Cyclamen ibericum, Caucase, février-mars. (De celui-ci on a obtenu les magnifiques variétés *Atkinsi*, album, roseum et *purpureum*).

Cyclamen neapolitanum, Europe centrale et Europe du Sud (naturalisé en plusieurs endroits en Angleterre), août-septembre.

Cyclamen persicum, Grèce, Palestine, autres contrées de la Syrie et Perse, janvier-avril. (Il y a beaucoup de variétés de cette espèce. Citons : album, album punctatum, aleppicum, candidissimum, roseum, giganteum).

Cyclamen repandum (syn. *hederæfolium*), Europe du Sud, mars-mai.

NILS NILSSON EMITSLÖF.

Jardinier chez M. Aug. Lemoinier.

Conformément au Règlement,
les Leçons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois d'Août.

Réunion des Sections pendant le Mois
d'Août.

<i>Sentis</i>	Dimanche 3, à deux heures et demie.
<i>Creil</i>	Jedi 7, à deux heures.
<i>Crepy-en-Valois</i>	Dimanche 10, à deux heures.
<i>La Chapelle-en-Serval</i> ..	— 17, à deux heures.
<i>Pont-Saint-Maxence</i> ..	— 24, à deux heures.
<i>Nanteuil-le-Haudouin</i> ..	— 31, à deux heures.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1883, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	10 »
3 fois de suite. . .	6 »	12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25% sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.